



# Commission de services régionaux

Péninsule acadienne

## Réunion extraordinaire du conseil d'administration

15 septembre 2022

19 h

Centre des Loisirs de Paquetville

### PROCÈS-VERBAL

#### Membres présents :

---

Benoit Savoie,	DSL
Maurice Godin,	DSL
Jean-Claude Doiron,	DSL
Jacques Boucher,	DSL
Alyre Ross,	DSL
Jules Haché,	Lamèque
Yvon Godin,	Bertrand
Georges R. Savoie,	Neguac
Luc Robichaud,	Paquetville
Annie Hall,	Saint-Isidore
Denis Losier,	Tracadie
Kassim Doumbia,	Shippagan
Bernard Thériault,	Caraquet
Bernard Savoie,	Ste-Marie-St-Raphaël
Anthony Poirier,	Maisonnette
Thérèse Haché,	Grande-Anse
Joseph Lanteigne,	Saint-Léolin
Paul-Aimé Mallet,	Le Goulet

#### Membres absents :

---

Roger Chiasson,	Bas-Caraquet
-----------------	--------------

**1. Ouverture de la séance**

M. Jacques Boucher préside l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres et au public présent. Mme Mélanie Thibodeau agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**2. Vérification du quorum**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée à 19 h.

**3. Déclaration de conflits d'intérêts**

Aucune déclaration enregistrée.

**4. Adoption de l'ordre du jour**

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

**22-CSR4-814** *Il est proposé par M. Maurice Godin et appuyé de M. Joseph Lanteigne, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5. Dossiers :**

**- Présentation du budget proposé 2023**

La directrice générale, accompagnée du chef de transition, M. Hermel Vienneau, présente le budget proposé de la CSRPA pour l'année financière 2023. Plusieurs éléments sont discutés, surtout en lien avec les nouveaux services ajoutés. Sans les nouveaux services, le budget 2023 présente une augmentation de la contribution des membres de l'ordre de près d'une cent (0.008\$ par tranche de 100\$ d'évaluation). Cette augmentation est principalement reliée à l'augmentation des coûts d'essence et de déversement des déchets au site d'Allardville. Pour leur part, les nouveaux services eux, correspondent approximativement à une augmentation de la contribution des membres d'environ 2 cents (0.023 par 100\$ d'évaluation). En résumé, cinq nouveaux services s'ajoutent au mandat des CSR et la contribution totale des membres représente en moyenne une augmentation équivalente à 0.03\$ par tranche d'évaluation pour les communautés membres.

Madame Nathalie Haché Godin entre en salle de réunion à 19h20.

- **Résolution – demande de débenture pour clôture et enseigne (service de gestion des déchets solides)**

**22-CSR4-815** *Il est proposé par M. Joseph Lanteigne et appuyé de M. Denis Losier, d'adopter la résolution suivante :*

Il est résolu que le directeur général, le trésorier ou le président est autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la **Commission de services régionaux Péninsule acadienne** d'un montant de **50 000 \$** selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et il est résolu que la **Commission de services régionaux Péninsule acadienne** convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- **Résolution – demande de débenture pour la ligne de triage (service de gestion des déchets solides)**

**22-CSR4-816** *Il est proposé par M. Jules Haché et appuyé de M. Alyre Ross, d'adopter la résolution suivante :*

Il est résolu que le directeur général, le trésorier ou le président est autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la **Commission de services régionaux Péninsule acadienne** d'un montant de **70 000 \$** selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et il est résolu que la **Commission de services régionaux Péninsule acadienne** convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6. Levée de la réunion**

Il est proposé par M. Benoit Savoie que la réunion soit levée à 19h52.

---

Jacques Boucher, président

---

Mélanie Thibodeau, secrétaire